

Comment l'utiliser ?

Le chéquier pourra être utilisé chez les partenaires du Conseil départemental jusqu'au 14 juin 2022.

Il suffit de présenter une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, livret de famille) et un chèque PASSCANTAL comme moyen de paiement de l'activité et de compléter le règlement (sauf pour les chèques mobilité CANTAL LIB' / STABUS à 1,50 €).

Exemple :

Une journée en centre de loisirs est facturée à la famille 18 €. La famille peut régler avec 3 chèques « accueil de loisirs et séjours » de 5 € et compléter son paiement de 3 € en espèces ou avec un chèque bancaire.

Vous pouvez cumuler les chèques PASSCANTAL :

Cumulez les chèques de 12 € et 5 € pour une cotisation annuelle, une licence, un abonnement, un stage dans le domaine sportif ou culturel.

Le chèque activités sportives ou culturelles ou de loisirs de 5€ n'est pas cumulable, s'il s'agit d'une entrée dans une structure proposant une activité dite de loisirs (ex : parcs d'attraction, structures gonflables, aquapark, espace game...)

Ces chèques sont également cumulables avec les chèques activités saisonnières, dans le cadre d'un stage, sous réserve que l'activité ait lieu du 15 juin 2021 au 15 septembre 2021 ou du 15 décembre 2021 au 31 mars 2022.

Où utiliser les chèques ?

Les partenaires, clubs, associations, centres de loisirs... sont répertoriés dans le guide qui est disponible sur www.cantal.fr. Le guide des partenaires est régulièrement mis à jour sur ce site.

Renseignements complémentaires :

04.71.46.21.03
www.cantal.fr

EN RESUME

Commandez et payez votre chéquier en ligne sur cantal.fr

ou alors :

- | | |
|---------------------|---|
| RÉCUPÉREZ | LE BON DE COMMANDE PASSCANTAL |
| JUSTIFIEZ ET RÉGLEZ | PIECE D'IDENTITE, JUSTIFICATIF DE DOMICILE + REGLEMENT DE 8 € |
| ENVOYEZ OU DÉPOSEZ | AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL |
| RECEVEZ | SOUS 15 JOURS VOTRE CHEQUIER PASSCANTAL |

cantal
ouvergne

DU NOUVEAU POUR TOUS

LE
pass 3-17 ANS
cAntal
LE CHÉQUIER ACTIVITÉS NOUVELLE GÉNÉRATION

DES **RÉDUC**
qui font *La Diffé!*

8€ = 100€

SPORT | CULTURE | TRANSPORT | FAMILLE
VACANCES | CINÉMA | LIVRE | MUSIQUE | SKI...

Conception : OSMOSE COMMUNICATION / Impression : I.Z.S. IMPRIMERIE / Ne pas jeter sur la voie publique.

Cheque jour à vos côtés

cantal
MON DÉPARTEMENT

www.cantal.fr

POUR TOUS LES JEUNES
CANTALIENS NÉS ENTRE
le 1^{er} Janvier 2004 &
le 31 Décembre 2018

Pourquoi commander le chéquier activités PASSCANTAL ?

- • **Pour** faciliter l'accès des jeunes cantaliens aux activités culturelles, sportives et de loisirs.
- • **Pour** leur permettre de se déplacer dans tout le département en utilisant les réseaux CANTAL LIB' et STABUS.
- • **Pour** leur permettre de fréquenter les accueils de loisirs ou de participer à des séjours.

SPORT | CULTURE | TRANSPORT | FAMILLE
VACANCES | CINÉMA | LIVRE | MUSIQUE | SKI...

Composition du chéquier activités NOUVELLE GÉNÉRATION

DU NOUVEAU POUR TOUS

- **1 CHÈQUE** ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES DE **12 €** POUR UNE ADHÉSION, UN ABBONNEMENT OU UN STAGE
- **1 CHÈQUE** ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES DE **5 €** POUR DE LA DÉCOUVERTE, DES ENTRÉES
- **1 CHÈQUE** ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES OU DE LOISIRS DE **5 €** POUR DE LA DÉCOUVERTE, DES ENTRÉES
- **2 CHÈQUES** CINÉMA DE **3 €**
- **2 CHÈQUES** ACHAT DE LIVRES OU PARTITIONS DE MUSIQUE DE **4,50 €**
- **4 CHÈQUES** MOBILITÉ CANTAL LIB' / STABUS DE **1,50 €**
- **2 CHÈQUES** ACTIVITÉS SAISONNIÈRES ESTIVALES OU HIVERNALES DE **8 €** (à utiliser du 15 juin 2021 au 15 septembre 2021 : activités estivales, ou du 15 décembre 2021 au 31 mars 2022 : activités hivernales)
- **2 CHÈQUES** « SKI ALPIN » DE **8 €**
- **5 CHÈQUES** ACCUEIL DE LOISIRS ET SÉJOURS DE **5 €**

SOIT 20 CHÈQUES
D'UNE VALEUR TOTALE DE **100 €**

Comment obtenir le chéquier ?

**Commandez et payez
votre chéquier en ligne
sur cantal.fr**

ou alors :

En fournissant à partir du 17 mai 2021 et jusqu'au 30 avril 2022 :

UN BON DE COMMANDE disponible au Conseil départemental, auprès des Mairies, Communautés de Communes, Points Information Jeunesse, Centres sociaux, écoles, collèges ou lycées.

8€ SOUS FORME DE CHÈQUE (libellé à l'ordre du Régisseur du PASSCANTAL) ou

EN ESPÈCES (directement au Conseil départemental)

ENVOYEZ OU

DÉPOSEZ LE TOUT AU :
Conseil départemental
Guichet Unique Jeunesse
28, Avenue Gambetta
15015 AURILLAC Cedex

UN JUSTIFICATIF

- **D'ÂGE** (carte d'identité, livret de famille ou passeport) s'il s'agit d'une 1^{ère} demande.
- **DE RÉSIDENCE DANS LE DÉPARTEMENT** des représentants légaux (feuille d'imposition, facture d'électricité, de téléphone...), s'il s'agit d'une 1^{ère} demande ou d'un déménagement.

**15 JOURS
PLUS TARD,
LE CHÉQUIER,
PERSONNALISÉ
ARRIVERA
CHEZ VOUS !**



**CHÉQUIER
UTILISABLE DU :**
15/06/2021
AU
14/06/2022

Commandez et payez votre chéquier en ligne sur cantal.fr **2021|2022**

ou alors

Merci de compléter le bon de commande ci-dessous à partir du 17 Mai 2021 et de le **renvoyer par courrier** ou **de le déposer** à l'adresse suivante :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL

Guichet Unique Jeunesse - Hôtel du Département - 28, Avenue Gambetta - 15015 AURILLAC Cedex
Tél. : 04.71.46.21.03

CE BON DE COMMANDE DEVRA ÊTRE ACCOMPAGNÉ :

- **De 8 €** sous forme de chèque (libellé à l'ordre du **Régisseur du PASSCANTAL**) ou en espèces (directement au Conseil départemental).
- **D'un justificatif d'âge de l'enfant** : (carte d'identité, livret de famille ou passeport), s'il s'agit d'une 1^{ère} demande.
- **D'un justificatif de résidence sur le département** des représentants légaux (feuille d'imposition, facture d'électricité, de téléphone...), s'il s'agit d'une 1^{ère} demande ou en cas de déménagement.

Sous 15 jours, vous recevrez **le chéquier qui pourra être utilisé jusqu'au 14 juin 2022**, il sera accompagné d'une fiche explicative sur le dispositif.

POUR TOUS LES JEUNES CANTALIENS NÉS ENTRE le 1^{er} Janvier 2004 & le 31 Décembre 2018

BON DE COMMANDE

2021|2022

NOM / PRÉNOM DE L'ENFANT :

Date de naissance :/...../..... Sexe : M F

VOS COORDONNÉES AFIN DE VOUS ENVOYER LE CHÉQUIER PASSCANTAL

(adresse des parents, du responsable légal, du tuteur, ou autres...)

NOM / PRÉNOM DU REPRESENTANT LEGAL :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E- mail* :

Portable : Téléphone :

Fait à , le / /

Signature du représentant légal :

* L'adresse électronique ainsi renseignée a pour finalité de vous tenir informé du lancement des prochaines campagnes «PASSCANTAL» et des applicatifs qui y sont rattachés. En complétant cette information, vous acceptez que le Conseil départemental du Cantal vous avise au moyen d'envois sur votre messagerie électronique de l'actualité «PASSCANTAL».